

Première estimation pour le premier trimestre 2010

L'UE27 a enregistré un déficit des échanges courants de 23,4 milliards d'euros

Excédent de 13,2 milliards d'euros pour la balance des services

Le compte des opérations courantes¹ de l'UE27² a enregistré un déficit de 23,4 milliards d'euros au premier trimestre 2010, comparé à un déficit de 50,6 mrds au premier trimestre 2009 et à un déficit de 9,2 mrds au quatrième trimestre 2009.

Au premier trimestre 2010, la balance des services de l'UE27 a affiché un excédent de 13,2 mrds d'euros, comparé à un excédent de 13,3 mrds au premier trimestre 2009 et à un excédent de 19,1 mrds au quatrième trimestre 2009.

Ces données provisoires³, publiées par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, sont sujettes à révision.

Euro-indicateurs de la balance des paiements de l'UE27 (en mrds d'euros)

	T1/2009	T2/2009	T3/2009	T4/2009	T1/2010
Balance des opérations courantes de l'UE27	-50,6	-44,7	-23,1	-9,2	-23,4
Balance des services de l'UE27	13,3	16,4	16,6	19,1	13,2
Balance des opérations courantes de l'UE27 en % du PIB	-1,8%	-1,5%	-0,8%	-0,3%	-0,8%

Source: Eurostat

Euro-indicateurs de la balance des paiements de la zone euro⁴ (ZE16) (en mrds d'euros)

	T1/2009	T2/2009	T3/2009	T4/2009	T1/2010
Balance des opérations courantes de la zone euro	-37,2	-22,0	-3,6	7,0	-19,6
Balance des services de la zone euro	1,8	6,9	12,2	10,6	4,9
Balance des opérations courantes de la zone euro en % du PIB	-1,7%	-1,0%	-0,2%	0,3%	-0,9%

Source: Banque centrale européenne

Euro-indicateurs de la balance des paiements de la zone euro (ZE16) - données mensuelles⁵ (en mrds d'euros)

	Mars 09	Avr 09	Mai 09	Juin 09	Juil 09	Août 09	Sept 09	Oct 09	Nov 09	Déc 09	Jan 10	Fév 10	Mar 10
Balance des opérations courantes de la zone euro	-7,9	-9,8	-13,7	1,5	8,1	-6,1	-5,6	-0,2	-2,4	9,5	-14,7	-6,2	1,3
Balance des services de la zone euro	0,6	2,0	3,0	1,8	3,9	4,1	4,1	4,1	1,6	4,9	0,8	2,0	2,1

Source: Banque centrale européenne

1. Le *compte des opérations courantes* présente les flux de biens, services, revenus et transferts courants entre des unités résidentes et des unités non résidentes. Plus précisément, les quatre principaux composants du compte des opérations courantes sont définis ainsi:
Le compte des *biens* recouvre les marchandises générales, les biens pour transformation, les réparations de biens, les achats de biens dans les ports par les transporteurs et l'or non monétaire. Les exportations et les importations de biens sont enregistrées sur une base fàb/fàb, c'est-à-dire selon la valeur marchande aux frontières douanières des économies exportatrices, y inclus les commissions pour les services d'assurance et de transport jusqu'à la frontière du pays exportateur. Le compte des *services* comprend les rubriques suivantes: services de *transport* fournis par les résidents de l'UE aux non-résidents de l'UE ou vice versa, impliquant le transport de passagers, le fret, la location de moyens de transport avec leur équipage et les services auxiliaires et connexes qui s'y rapportent; *voyages* recouvrant essentiellement les biens et les services acquis par les voyageurs de l'UE auprès de non-résidents de l'UE ou vice versa, et *autres services*, au nombre desquels figurent les transactions de services telles que les services de communication ou d'assurance, les services financiers, etc.
Le compte des *revenus* recouvre deux types de transactions: la *rémunération des salariés* payée aux travailleurs non résidents ou reçue d'employeurs non résidents, et les *revenus des investissements* reçus d'avoirs et d'engagements extérieurs.
Le compte des *transferts courants* comprend les *transferts courants des administrations publiques*, par exemple, les transferts liés à la coopération internationale entre les administrations publiques, les paiements des impôts courants sur le revenu et sur la fortune, etc., et les *autres transferts courants*, tels que les envois de fonds des travailleurs, les primes d'assurance - moins les commissions de service - et les indemnités au titre des assurances autres que l'assurance-vie.
2. L'UE27 comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.
La zone euro (ZE16) comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.
3. Les euro-indicateurs de la balance des paiements de l'UE (premières estimations pour le trimestre de référence) sont basés sur des données (balances des opérations courantes et des services) fournies par les États membres à Eurostat deux mois après le trimestre de référence et doivent être considérées comme provisoires. Le présent communiqué correspond à ces premières estimations. Eurostat publie ensuite un second communiqué une fois que les données trimestrielles lui ont été transmises sur une base plus complète, trois mois après le trimestre de référence. Les chiffres peuvent également être révisés au moment où les données des trimestres suivants sont transmises par les États membres. Le second communiqué pour le premier trimestre 2010 sera diffusé le 22 juillet 2010.
4. Selon l'accord sur le partage des responsabilités, la Banque centrale européenne (BCE) (www.ecb.int, section Statistique/«Communiqués de presse statistiques») calcule et publie les statistiques trimestrielles et mensuelles de la balance des paiements pour la zone euro, alors que la Commission européenne (Eurostat) traite des agrégats trimestriels et annuels pour l'UE. Les données sont conformes aux standards internationaux, notamment ceux du Manuel des statistiques de la balance des paiements (5e édition) du FMI. Les agrégats pour la zone euro et l'UE sont calculés, de manière consistante, en utilisant les transactions enregistrées vis-à-vis des résidents des pays respectivement hors de la zone euro et de l'Union européenne.
5. La somme des données mensuelles ne correspond pas forcément aux valeurs trimestrielles en raison des opérations d'arrondi.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Tim ALLEN
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Communiqués de presse d'Eurostat sur internet:
<http://ec.europa.eu/eurostat>

Pour plus d'informations sur les données:

Luca PAPPALARDO
Tél: +352-4301-38 356
luca.pappalardo@ec.europa.eu

Olaf NOWAK
Tél: +352-4301-38 590
olaf.nowak@ec.europa.eu

Une sélection des principaux indicateurs économiques européens: <http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>